

AfriNIC devient le cinquième Registre Internet Régional destiné à desservir la région Afrique et Océan Indien. Cette accréditation pleine et entière vient de lui être octroyée par le Conseil d'Administration de l'ICANN lors de sa dernière réunion tenue le 8 Avril à Mar del Plata (Argentine) .

“ Le Conseil déclare que AfrinIC est un Registre Internet Régional pleinement reconnu et agréé pour fournir entre autres, des services d'enregistrement d'adresses IP à la Région Afrique ” -Extrait des résolutions du CA de l'ICANN

Sommaire

Page 1

Bienvenue à AfrinIC news

Page 2

AfrinIC - toute l'histoire...

Page 2

Réunion publique d'AfrinIC pour la formulation des politiques

Page 3

Services d'enregistrement d'AfrinIC

Page 3

Formations d'AfrinIC

Page 4

Les brèves d'AfrinIC

Page 4

Calendrier des événements

Page 5

Utilisation des adresses IPv4

Page 6

Nouvelles du CA

Bienvenue à AfrinICnews!



C'est pour moi un grand plaisir de vous présenter le nouvel AfrinIC **news!** Comme vous le savez, nous avons toujours tenté, tout au long de notre phase d'installation et de transition, de maintenir notre communauté au fait des progrès et évolutions de notre organisation. Jusque là, nous nous sommes contentés de le faire par courriel ou à l'occasion de communications lors de nos différentes réunions. Nous franchissons donc une étape importante en lançant à présent AfrinIC **news!** une publication périodique sur notre actualité. Comme le stipule notre mission, outre notre activité de base qui est l'allocation et l'enregistrement des ressources numériques Internet, nous avons également pour ambition de « *promouvoir l'utilisation et le développement de la technologie Internet à travers le Continent et de renforcer l'auto-gestion d'Internet en Afrique en encourageant la participation de tous à la formulation des politiques.* » Nous estimons donc qu'en informant notre communauté des dernières nouveautés dans ce domaine et de la façon dont les autres communautés oeuvrent en vue d'une coordination technique efficace d'Internet, nous contribuons déjà à atteindre une partie de notre objectif. La différence avec les deux versions précédentes est que cette nouvelle édition couvre un plus large éventail de sujets et qu'elle a davantage vocation à informer. Nous abordons des thèmes tels que : l'utilisation d'espace des adresses IPv4 ou le processus d'allocation et d'enregistrement de ressource Internet dans la région AfrinIC et au-delà. Nous comptons, dans les prochains numéros, améliorer le contenu éditorial, et créer une foire aux questions où nous publierons et répondrons à certaines des questions fréquemment posées. AfrinIC vous appartient et votre participation à cette initiative est la seule façon d'en assurer la continuité et la pérennité. Voilà, nous avons à présent *Notre registre ; il ne nous reste plus qu'à démontrer que, sur notre continent, non seulement nous sommes capables de réaliser des choses, mais également de les faire durer !*

Bonne lecture! et n'hésitez pas à adresser vos remarques et commentaires à afrinICnews@afrinIC.net.

Adiel A. Akplogan (DG, AfrinIC)

Adresse des Bureaux AfrinIC

Adresse: 03B3, 3rd Floor, Ebène Cyber Tower
Cyber City, Ebène
Maurice

Téléphone: +230 466 6616

Fax: +230 466 6758

contacts E-mail

Général: contact@afrinIC.net

Allocations Ressources (Analystes IP):
hostmaster@afrinIC.net

Facturation: billing@afrinIC.net

Assistance Bases de données: afrinIC-dm@afrinIC.net

Formation: training@afrinIC.net

www.afrinIC.net

AfriNIC, toute l'histoire...

par Pierre Dandjinou

Président du Conseil d'Administration d'AfriNIC

En 1995, 4 pays africains seulement étaient connectés à Internet. Inutile donc de préciser que les rouages internes de cette technologie étaient à peine connus de la communauté des internautes africains. Et pourtant, un petit groupe d'africains, les pionniers dans le domaine, ont profité de l'occasion fournie par les ateliers techniques de l'ISOC, qui étaient organisés dans le cadre de la conférence annuelle de l'ISOC (série INET), afin de faire connaître les préoccupations africaines. Ceci fut à l'origine du Symposium des Réseaux Africains (African Networking Symposium - ANS), un forum de rencontre de diverses organisations, où l'on débat des problèmes, expérimente les idées, présente des résultats et recueille le feedback de la communauté naissante. En fait, la première réunion officielle de l'ANS s'est tenue dans le cadre de la Conférence annuelle de l'ISOC à l'INET 97.

C'est au cours de INET '98, que le succès de l'ANS fut reconnu et que ce programme fut étendu pour devenir le Symposium des Réseaux des Pays en Développement. Le concept ANS a néanmoins perduré en tant que forum d'échange de la communauté Internet africaine, et c'est ainsi que, tout naturellement, s'est posée la question de la gestion des ressources internet sur le continent. C'est alors que s'est engagé le débat autour de la création d'une entité locale baptisée Centre Régional Africain d'Information Technique sur les Réseaux (African Regional Network Information Center - AfriNIC) qui ferait office d'autorité d'allocation d'adresses Internet pour la région.

Une réunion informelle organisée à Cotonou en décembre 1998 et intitulée « conférence sur la gestion d'internet en Afrique » placée sous les auspices de ce que l'on appelait à l'époque le Groupe Internet Africain (GIA), avec un appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Francophonie, a essayé de se pencher sur la problématique de la participation africaine à la Gestion d'Internet. Si l'objectif initial était de donner la possibilité à des professionnels africains de se familiariser avec certaines questions techniques allant de la gestion des centres nationaux d'information, aux ccTLDs, en passant par la complexité des débats sur le Livre Blanc américain qui a été publié en prélude à l'ouverture de la gestion de l'Internet par le monde des affaires, les participants à la réunion de Cotonou ont finalement décidé de s'occuper plus particulièrement de la question d'AfriNIC.

Le consensus est à la base de l'édification d'AfriNIC, et à ce titre la réunion de Cotonou a constitué un jalon important de notre évolution. Il fallait surmonter un certain nombre de difficultés: les barrières linguistiques, de même que la représentation régionale. Les principaux acquis de la réunion furent la production de Statuts révisés et la création d'un Conseil d'administration fondé sur une représentation

régionale. Les réunions organisées par la suite en alternance avec le groupe des opérateurs de réseaux africains (AFNOG) ainsi que les Assemblées générales d'AFRINIC' qui furent organisées à Cape Town, Afrique du Sud, Accra, Ghana, au Caire, Egypte, à Lomé, Togo et Dakar, Sénégal, se sont avérées cruciales dans la mesure où elles ont permis de consolider une vision commune des enjeux d'AfriNIC. A l'issue de l'examen final des candidatures pour abriter l'organisation, AfriNIC est parvenu à un résultat relativement consensuel puisque quatre pays ont été retenus pour abriter les différentes activités d'AfriNIC: Maurice pour la constitution juridique et l'administration de l'organisation; l'Afrique du Sud pour les opérations techniques; l'Egypte pour les plans de secours et de sûreté; et le Ghana pour les activités de formation. Dans ce dernier cas, la formation devait être dispensée à partir d'autres pays tels que l'Ouganda et le Sénégal mais toujours en collaboration avec le Ghana.

La reconnaissance définitive de AfriNIC par l'ICANN lors de sa réunion de Mar del Plata, Argentine ce mois-ci, constitue une première étape importante vers la constitution d'une autorité Internet africaine. Les années à venir seront celles de la consolidation de la communauté des utilisateurs, de la fourniture de services de qualité, et de l'investissement dans des activités de renforcement des capacités telles que la formation, la recherche et développement et la contribution à l'environnement des entreprises et industries Internet sur le continent.

AfriNIC est une organisation non gouvernementale à affiliation sans but lucratif. Son principal rôle est d'être le Registre Internet Régional de la région Afrique à l'instar des quatre autres continents qui ont leurs propres RIR.

Réunions publiques d'AfriNIC

par Adiel A. Akplogan
DG, AfriNIC

A l'instar des autres RIR (Registres Internet Régionaux), AfriNIC alloue et assigne des ressources numériques en fonction de politiques (principes/procedures?) définies par la communauté. Fondées sur un processus de décision «de la base au sommet» comme nous le qualifions, les politiques sont généralement proposées ou amendées par la communauté et les Registres se bornent à les appliquer. Pour formaliser ce système, AfriNIC a défini un Processus de Formulation des Politiques (PFP) en 6 étapes qui se présente comme suit :

1. Une politique est proposée (par quiconque).
2. Elle est diffusée via la liste de discussion du groupe de travail sur les politiques d'AfriNIC (policy-wg) pour commentaires. (Cette liste est

ouverte à tout membre de la communauté, et chacun a la possibilité de s'y inscrire pour participer au débat).

3. A l'issue d'un délai minimum de 30 jours d'échanges et commentaires entre les membres de cette liste, la politique proposée est présentée à la réunion publique de formulation des politiques devant les membres, pour que ces derniers et la communauté en général puissent en débattre et l'adopter par consensus.

** Le consensus se définit comme un accord général du groupe et ne se mesure pas par un vote à la majorité.*

4. S'il y a consensus lors de la réunion publique, nous pouvons passer à l'étape 5 ci-dessous. En revanche, à défaut de consensus, on reprend l'étape 3 jusqu'à obtention d'un consensus ou abandon de la proposition de politique (ou son retrait).
5. Un dernier appel à commentaires sur la politique sera lancé via la liste de diffusion du policy-wg@afriNIC.net. La communauté a alors un délai de 15 jours pour proposer les tout derniers amendements ou modifications.
6. Le Conseil d'Administration ratifie et adopte la politique qui devient exécutoire.

Comme vous pouvez le constater, ce processus exige que, après les débats qui se déroulent via la liste de diffusion ouverte, le projet de politique soit soumis aux membres physiquement présents lors d'une réunion appelée **Réunion Publique de Politiques**. Au cours de ces réunions, les participants débattent des projets de politiques proposés. Cette étape du processus de formulation des politiques est crucial dans la mesure où cette rencontre est une tribune où chacun peut exprimer son point de vue et/ou ses préoccupations sur les pratiques d'allocation. AfriNIC a organisé sa première **réunion publique de politiques** en mai 2004 à Dakar (Sénégal). C'est à cette occasion que furent débattues les politiques d'allocations d'IPv4, IPv6 et ASN. Les projets de politiques en la matière furent adoptés et sont entrés en vigueur en juillet 2004 après ratification par le Conseil d'Administration. La seconde réunion publique se tiendra à Maputo (Mozambique) du 25 au 27 avril 2005. Il va sans dire que votre participation à cette rencontre contribuera de façon significative au succès de notre approche d'autogestion de la base au sommet.



Réunion AfriNIC-1: Dakar, 21 et 22 Mai 2004

Service d'enregistrement d'AfriNIC

par Ernest Byaruhanga
Responsable du Service Enregistrement

AfriNIC fournit à la communauté un service de gestion, distribution et enregistrement des ressources internet conformément aux politiques et directives édictées par la communauté. Il s'agit essentiellement d'adresses IPv4 et IPv6, de numéros AS et de délégation inverse de DNS. Le département des services d'enregistrement fait office d'interface entre AfriNIC et les membres qui sollicitent des ressources internet. Il s'agit donc du département le plus sensible d'AfriNIC ; il est composé d'une équipe d'analystes de ressources IP, qui reçoit les demandes des membres, évaluent ces demandes et décident ou pas d'approuver la demande. Pour l'heure, la seule façon de joindre le département des services d'enregistrement d'AfriNIC c'est de passer par le courriel à l'adresse hostmaster@afriNIC.net.

Comme vous pouvez l'imaginer, ce compte courriel hostmaster reçoit une quantité considérable de courrier, dont des courriers indésirables, injurieux, des plaintes, demandes d'aide ou d'éclaircissements et bien d'autres encore. Il faut donc parfois attendre 48 heures pour recevoir la réponse d'un analyste de ressources IP. Si vous estimez que votre requête est restée sans réponse pendant plus de 48 heures, veuillez le signaler à <afriNIC-service@afriNIC.net>.

Le département des services d'enregistrement AfriNIC ne s'occupe pas des questions relatives aux courriers non sollicités (SPAM) ou injurieux. Il est donc inutile d'adresser ce type de plainte à hostmaster@afriNIC.net. Nous recommandons en revanche d'interroger la base de données whois (<http://whois.afriNIC.net>) d'AfriNIC qui fournira les contacts des adresses IP en question. Les questions relatives aux courriers indésirables/injurieux pourront ensuite être adressées à ces contacts.

Formation des LIR

AfriNIC a mis au point un programme de formation afin d'aider l'ensemble de ses membres à mieux appréhender le système des RIR, l'enregistrement des adresses IP et la gestion des ressources numériques IP. La toute première formation LIR d'AfriNIC a eu lieu en novembre 2004 (du 10-11) au Burkina Faso. Cette formation dispensée en français a réuni une vingtaine de participants (des FAI et LIR –Registre Internet Locaux- existants déjà) venant de pays francophones de tout le continent. Vous trouverez davantage d'informations sur les formations AfriNIC à l'adresse www.afriNIC.net/training/. La seconde formation aura lieu le 23 avril 2005 à Maputo juste avant la réunion publique. Une autre formation est prévue en juin à Pretoria en Afrique du Sud. AfriNIC étudie également d'autres modes de formation tels que les supports multimédia ou le soutien didactique en ligne.

Le succès de notre organisation reposera sur le degré de maîtrise de notre mode de fonctionnement par la communauté et sur sa volonté à y prendre une part

active. C'est la raison pour laquelle nous investirons tous les efforts possibles dans ce volet d'activité afin de nous assurer de la plus grande participation possible de la communauté africaine.



Formation AfrinIC le 10 Novembre 2004 à Ouagadougou

AfrinIC et la communauté internationale

Tout au long de sa période de transition, AfrinIC a activement participé à toutes les dimensions internationales de la coordination d'Internet. La région AfrinIC a été représentée à l'ASO (Organisation de Support des Adresses de l'ICANN Address Supporting Organisation) par deux observateurs: Alain Patrick Aina et Gregory Massel. AfrinIC a également été représenté au Conseil Exécutif de NRO par son DG. A présent qu'elle jouit, grâce à son accréditation, d'un statut définitif de RIR, la région Afrique doit nommer officiellement deux représentants auprès de cette organisation en se conformant aux procédures établies.

ASO AC (à présent NRO NC): En vertu du protocole d'accord de l'ASO avec l'ICANN, chaque région RIR doit nommer trois représentants au Conseil des Noms (Name Council) du NRO. L'un d'eux est directement nommé par le CA du RIR de la région, tandis que les deux autres sont élus par la communauté. Le processus électoral doit être ouvert et transparent. Pour garantir cette ouverture et transparence, nous avons établi une procédure d'élection du représentant NRO NC au sein de la région AfrinIC consultable en ligne à:

<http://www.afrinic.net/nro/afnro-elp200502.htm>

Pour cette toute première élection, nous avons reçu 5 candidatures pour lesquelles une période de commentaires a été ouverte le 27 mars. Les élections se dérouleront le 26 avril lors de la seconde réunion publique d'AfrinIC à Maputo. Les deux candidats élus auront respectivement un mandat de 2 et 3 ans. Le troisième représentant qui sera nommé par le conseil d'administration aura un premier mandat de 1 an. Ce système permet d'assurer la rotation des représentants.

Participer à la communauté internationale nous offre la possibilité de faire connaître nos particularités dans la sphère mondiale de la gestion Internet.

Les brèves d'AfrinIC:

- **AfrinIC installé dans ses nouveaux bureaux à Maurice:** En janvier 2005 AfrinIC a déménagé dans ses nouveaux bureaux situés dans la toute nouvelle Cyber Tour (elle-même située dans la Cyber Cité). Ceci a conféré à l'organisation tout l'espace nécessaire pour mettre en place son bureau administratif.



- **Nouvelles recrues @ AfrinIC:** Depuis le dernier numéro d'AfrinICNews, deux personnes ont été recrutées à AfrinIC:

Nooriah Woozeer : elle nous a rejoint en juillet 2004 au poste d'Assistante Commerciale et Administrative ; elle est titulaire d'une licence en sciences humaines de l'Université de Maurice.

Harish Gowrisunkur a rejoint l'équipe en mars 2005 au poste de Directeur Financier. Il est membre de l'Association des experts comptables et est titulaire d'une maîtrise en analyse des systèmes de la City University de Londres. Harish a exercé au Royaume Uni, aux Etats Unis et comme consultant dans 5 pays africains.

Franck Nnebe rejoindra bientôt l'équipe, au poste d'Ingénieur logiciels. Il est titulaire d'une maîtrise en gestion et technologie de l'information de l'Illinois Institute of Technology et d'une licence en économie de l'Illinois Wesleyan University.

Calendrier des évènements

RIPE-50	Stockholm, Suède	02-06/05/05
WSIS MEA Prepcom	Le Caire, Egypte	08-10/05/05
WGIG	Genève, Suisse	18-20/05/05
ARIN-XV	Orlando, USA	17-21/05/05
LACNIC-VIII	Lima, Pérou	27-30/06/05
ICANN	Luxembourg	11-15/07/05
IETF-62	Paris, France	31-05/08/08
APNIC-20:	Hanoi, Vietnam	06-09/09/05

Utilisation des Adresses IPv4

par Geoff Huston
APNIC

Au tout début de la conception du protocole Internet, il y a maintenant une trentaine d'années, l'une des dimensions les plus novatrice de cette conception était le choix d'un champ d'adresse dans l'en-tête du paquet d'une longueur de 32 bits. A l'époque, les protocoles de réseau contemporains utilisaient des champs d'adresse de 8 ou 16 bits, comprenant des réseaux accueillant entre 256 et 65.356 hôtes distincts. Le choix d'un champ de 32 bits pouvant accueillir plus de 4,4 milliards d'hôtes fut une véritable révolution, et à l'époque, le champ d'adresses paraissait illimité.

Cependant, en 2005, ce n'est plus le cas, et si nous ne serions pas à court d'adresses IPv4 ni ce mois-ci, ni probablement pas l'année prochaine non plus, il est grand temps de se demander combien de temps il nous reste, et quelles sont les options possibles lorsque nous aurons épuisé les stocks restant d'adresses IPv4 disponibles.

Si l'espace IPv4 comprend quelque 4,4 milliards de valeurs uniques de 32 bits, toutes ces valeurs ne peuvent pas être utilisées sur le réseau Internet. L'IETF a réservé quelques 8% de l'espace adresse (ou l'équivalent de 20,09 des 256/8 blocks du réseau). 6% supplémentaires (ou 16/8 blocks) sont réservés à l'utilisation dans des contextes multicast, ce qui laisse un peu moins de 220/8 blocks, soit 86% de l'espace adresse IPv4 disponible pour un usage général.

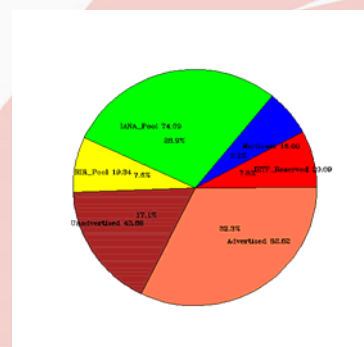
Les allocations de cet espace jusqu'à ce jour concernent quelque 66% de l'espace utilisable, soit l'équivalent de 146/8 blocks adresse, ce qui laisse l'équivalent de 74/8 blocks dans le stock d'adresses non allouées géré par l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority). Il semble donc que nous soyons au 2/3 du chemin dans l'utilisation de l'espace adresse disponible, et il est opportun de se poser la question de savoir le temps qu'il nous reste avant d'avoir totalement épuisé la ressource d'adresses.

Le message essentiel à retenir de cette analyse est "pas de panique". Internet n'est pas encore en rupture d'espace adresse disponible dans un avenir proche, et il nous reste encore suffisamment de temps pour explorer les diverses options disponibles.

Il y a encore d'autres aspects à prendre en compte ici. Le premier est la procédure d'allocation d'adresse. Les blocs d'adresses IPv4 sont alloués par l'IANA aux Registres Internet Régionaux (RIR) qui à leur tour, allouent des blocs plus réduits aux FAI et aux Registres Internet Locaux qui à leur tour les attribuent aux utilisateurs finaux. A ce stade, les blocs adresses sont annoncés dans les tables de routage internet. A tout les stades, il y a un certain nombre d'adresses conservées dans les stocks d'adresses gérés par le

RIR, et également un certain nombre d'adresses conservées dans les stocks des FAI et des LIR avant qu'elles n'apparaissent dans les tables de routage. Quelques 37% des adresses utilisables sont actuellement annoncées dans les tables de routage, 9% sont conservées dans les stocks d'adresses des RIR et 20% de l'espace des adresses utilisables est conservé dans les stocks d'adresses des FAI et des LIR et n'est pas annoncé sur l'Internet. Plus de la moitié du stock d'espace adresses des RIR et la majorité de l'espace des FAI et LIR correspond à de l'espace d'adresses qui a été alloué avant l'adoption de l'actuel système de RIR à la fin des années 90. Depuis 1997 plus de 95% de tout l'espace adresse alloué par les RIR est annoncé dans le système de routage.

En analysant la croissance du système de routage, il est possible d'en déduire un modèle de demande d'espace d'adresses sur l'Internet mondial, et par conséquent, d'effectuer des prédictions indicatives quant à la longévité de l'espace d'adresses IPv4.



Réserve IETF	20.09/8
Multicast	16.00/8
Pool IANA	74.09 /8s
Pool RIR	19.19 /8s
Non annoncé	43.82 /8s
Annoncé	82.82 /8s

Figure 1 – Instantané de l'espace d'adresses Ipv4 – Mars 2005

Le rythme actuel de consommation des adresses s'est emballé passant d'une moyenne à long terme de 4/8 blocs d'adresses par an en 2002 à quelques 6/8 blocs d'adresses par an en 2005. Ceci signifie que les 74/8 blocs d'adresses restants fourniraient 12 années de fourniture à ce rythme, soit jusqu'à 2017 (Figure 2). Une autre forme de modèle de prédiction consiste à considérer une croissance d'Internet dans le temps, et le rythme d'accroissement de la consommation d'adresses est de 1,5/8 blocs d'adresses par an. Ce modèle d'accroissement continu de la consommation montre un épuisement de l'espace des adresses dans un délai de 7 ans, soit à l'horizon 2012.

Il s'agit bien entendu de prédictions approximatives, et de nombreux facteurs technologiques et socio-économiques doivent entrer en ligne de compte pour étudier la base des taux actuels de consommation d'adresses.

La perspective d'un épuisement imminent des stocks d'adresses non allouées restants pourrait susciter une ruée sur les espaces restants, ce qui ferait croître de

façon spectaculaire le taux de consommation pour les derniers rares blocs d'adresses restants.

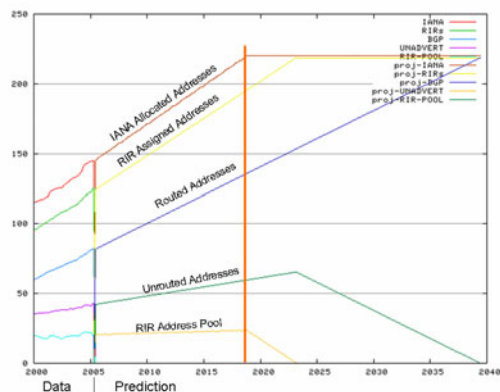


Figure 2 – Consommation d'adresses IPv4– modèle à rythme constant

D'un autre côté, l'émergence d'un marché commercial des adresses pourrait libérer une part significative de ces blocs d'adresses non routés qui ont été attribués avant 1995, ce qui créerait un nouveau stock de bloc d'adresses susceptible de répondre à la croissance d'Internet pour une période allant jusqu'à deux à trois décennies. Plutôt que de compter sur l'émergence d'un nouveau marché de ressources d'adresses ou de courir le risque d'une ruée anarchique sur les ressources d'adresses non allouées restantes, il serait peut-être préférable d'aider l'industrie Internet à réagir à ces signes précurseurs de pénurie d'adresses en effectuant une transition ordonnée vers l'IPv6. Dans un tel scénario de transition, les rythmes de consommation des adresses IPv4 ralentiront, avec un accroissement correspondant du rythme d'allocation IPv6, car l'Internet aura effectué en douceur cette transition de protocole.

Le message essentiel à retenir de cette analyse est "pas de panique". Internet n'est pas encore en rupture d'espace adresse disponible dans un avenir proche, et il nous reste encore suffisamment de temps pour explorer les options disponibles. Le système de RIR est parvenu à faire en sorte que l'espace des adresses soit utilisé de façon responsable, et il n'y a aucun épuisement imminent ou pénurie d'espace adresses IPv4 susceptible de menacer toute croissance ordonnée de l'Internet à ce stade.

Bien entendu, il s'agit d'une situation en perpétuelle évolution, et les politiques appliquées par chaque RIR pour gérer les ressources adresses sont guidées par un processus ouvert, transparent de la base au sommet qui prend en compte le point de vue de toutes les parties intéressées pour parvenir à des résultats consensuels. Dans un domaine où la nature limitée de la ressource exige une gestion attentive et rigoureuse des adresses, le système des RIR s'est avéré une approche non seulement couronnée de succès jusqu'ici, mais également tout à fait à même de mener à bien la tâche de gestion de la demande de mécanismes de distribution d'adresses dans les années à venir.

March 2005

Les nouvelles du CA

Dans la structure d'AfrinIC les membres se trouvent au sommet, ils élisent leurs représentants qui siègent en panel au Conseil d'Administration. Le panel est composé de représentants de six sous-régions africaines en plus du Directeur Général de la société. Les Membres du Conseil sont élus par les membres de **plein droit*** lors de l'Assemblée Générale Annuelle des membres. Ils sont élus pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

Le Conseil d'Administration actuel se compose comme suit:

Primaire 2004			
Nom	Région	Mandat	
		Start	End
Kamal Okba	Afrique du Nord	05/2004	04/2007
Pierre Dandjinou	Afrique de l'Ouest (Pr)	05/2004	04/2007
Didier R. Kasole	Afrique Centrale	05/2004	04/2005
Brian Longwe	Afrique de l'Est	05/2004	04/2006
Alan Barrett	Afrique Australe	05/2004	04/2006
Viv Padayatchy	Océan Indien	05/2004	04/2005
Adiel Akplogan	Directeur Général	Nommé	
Suppléants 2004			
Nom	Région	Mandat	
		Début	fin
Mokthar Hamidi	Afrique du Nord	05/2004	04/2007
Sunday Folayan	Afrique de l'Ouest (Pr)	05/2004	04/2007
Pierre Moutumbe	Afrique Centrale	05/2004	04/2005
Charles Musisi	Afrique de l'Est	05/2004	04/2006
Alan Levin	Afrique Australe	05/2004	04/2006
Kenneth Yiptong	Océan Indien	05/2004	04/2005

Lors de la réunion AfrinIC-2, se tiendront des élections du Conseil pour pouvoir les sièges 5 et 6 qui reviennent à l'Afrique Centrale et à l'Océan Indien respectivement. Les candidatures reçues sont consultables à :

<http://www.afrinic.net/bot/nominees2005.htm>

Nous tiendront ensuite des élections pour les sièges 3 et 4 qui reviennent à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique Australe.

Comités du Conseil:

Comité Financier:

- Adiel Akplogan
- Alan Barrett
- Alan Levin
- Kenneth Yiptong

Comité pour les élections du Conseil 2005:

- Yaovi Atohoun (Président)
- Sunday Folayan
- Mark Tinka
- Adiel Akplogan